

COMITÉ SYNDICAL D'ENERGIE Eure-et-Loir

Mardi 18 octobre 2022

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir - CHARTRES



www.energie28.fr

www.infoconso-energie28.fr

ORDRE DU JOUR

- ❑ POINTS D'ACTUALITÉ : Finalisation de la réforme des statuts, achat groupé d'électricité et de gaz naturel (accord-cadre 2023-2025),
- ❑ DISTRIBUTION PUBLIQUE DU GAZ : Attribution de la concession de la commune de LAONS,
- ❑ RESSOURCES HUMAINES : Mise à jour du tableau des effectifs,
- ❑ PRODUCTION ENR : Rapport du mandataire à la SEM EneR Centre-Val de Loire,
- ❑ ENERGIE CONSEIL : Nouveau partenariat « Déclic 28 » avec les intercommunalités,
- ❑ FINANCES : Budgets supplémentaires 2022, Orientations budgétaires 2023,
- ❑ QUESTIONS DIVERSES



POINTS D'ACTUALITÉ

- Finalisation de la réforme des statuts
- Achat groupé d'électricité et de gaz naturel (accord-cadre 2023-2025)

FINALISATION DE LA RÉFORME DES STATUTS D'ENERGIE EL

ENERGIE
Eure-et-Loir

territoire
d'énergie

- **Suite aux remarques de la préfecture** concernant les modalités d'adhésion aux compétences optionnelles par les collectivités non adhérentes à la compétence obligatoire « DP électricité », **le comité syndical a approuvé le 4 mai 2022 un projet de modification des statuts d'ENERGIE EL ainsi qu'une extension du périmètre d'intervention du syndicat aux communautés de communes Cœur de Beauce et du Bonnevalais** (pour cause d'adhésion à la compétence IRVE).
- **La procédure de consultation des collectivités membres d'ENERGIE EL a été initiée le 3 juin 2022** (délai de 3 mois pour délibérer).
- **Le 6 septembre dernier, la préfecture a pris deux arrêtés,**
 - **le premier entérine la modification des statuts.**
 - **le second valide l'extension de périmètre aux CC Cœur de Beauce et Bonnevalais.**

COMITÉ DU 18 OCTOBRE 2022

ENERGIE
Eure-et-Loir

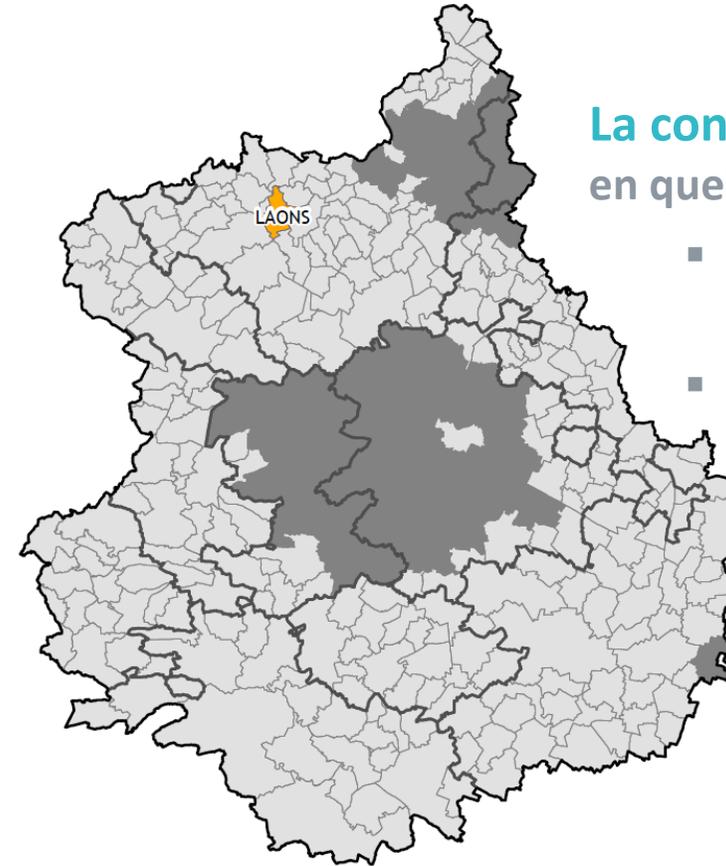
 territoire
d'énergie

DISTRIBUTION PUBLIQUE DU GAZ

❖ Attribution de la concession de la commune de LAONS

➤ Pour mémoire :

- Le contrat de concession en gaz de la commune de **LAONS** arrive à échéance le **31/12/2022**.
- ENERGIE EL a mis en place une procédure de **Délégation de Service Public** pour permettre la continuité de la desserte en gaz sur la commune à/c 1^{er} janvier 2023.



La concession de LAONS en quelques chiffres :

- 64 clients « propane »
- 2 908 ml de réseaux

1990

LAONS signe un contrat de concession gaz pour une durée de 30 ans avec **GAZ DE France**

Terme du contrat : 01/03/2020

2008

À la suite d'une fusion GAZ DE FRANCE devient **GDF SUEZ**

2010

LAONS transfère la compétence gaz à **ENERGIE Eure-et-Loir**

2015

GDF SUEZ devient **ENGIE**

2019

OCTOBRE : prolongation du contrat de concession gaz jusqu'au **31/12/2022**

DECEMBRE : transfert de l'activité à **PRIMAGAZ**

2
0
2
21^{er} trim.

Négociations
avec
PRIMAGAZ
sur les
modalités de
fin de contrat

Avril

Lancement de la
procédure de mise
en concurrence
avec publication
de l'avis de
concession

4 mai

Validation par
le Comité
Syndical d'un
avenant avec
PRIMAGAZ

31 mai

Réunion de la
commission de
Délégation de
Service Public
pour l'ouverture
des plis

Juin à sept.

Phase de
négociations
avec


18 Octobre

Attribution et validation
par le Comité Syndical du
contrat de concession

**1^{er} janvier 2023 :
prise d'effet
du nouveau contrat**

Rappel des éléments pris en compte dans le prochain contrat :

- ❖ **Durée : 20 ans (1^{er} janvier 2023 ➔ 31 décembre 2042)**
- ❖ **Principales obligations du délégataire :**
 - reprise des équipements et de l'exploitation du service ;
 - conception et construction des ouvrages, maîtrise d'œuvre des travaux;
 - raccordement des usagers finaux et gestion des relations contractuelles induites ;
 - conduite, exploitation, maintenance, renouvellement et mise en conformité des ouvrages

RESSOURCES HUMAINES

- ❖ Mise à jour du tableau des effectifs
(création et suppression de postes)

Il revient au Comité syndical de se prononcer sur les suppressions et les créations de postes suivantes :

Propositions de suppressions de postes après avis favorable du Comité Technique inter-collectivités du CDG 28 :

- ✓ 1 poste d'adjoint administratif ppal. 2^{ème} classe
- ✓ 1 poste d'adjoint administratif
- ✓ 1 poste d'adjoint technique
- ✓ 1 poste d'agent de maîtrise
- ✓ 1 poste de technicien

Propositions de créations de postes à temps complet suite à concours et promotion interne :

- ✓ 2 postes de techniciens
- ✓ 1 poste de technicien principal

COMITÉ DU 18 OCTOBRE 2022

ENERGIE
Eure-et-Loir

territoire
d'énergie

ÉneR[®] CENTRE
VAL DE LOIRE

PRODUCTION ENR

❖ Rapport du mandataire à la SEM EneR Centre-Val de Loire

Rappel : Au titre des impératifs de transparence et des obligations de communication, l'article L.1524-5 du CGCT dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires de sociétés d'économie mixte, se prononcent après un débat sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants aux conseils d'administration.

Dans le cas présent, le rapport transmis concerne la sem EneR Centre-Val de Loire et porte sur l'exercice 2021. Y figurent notamment :

- une synthèse de l'activité de la société (récapitulatif des projets en cours et des décisions prises),
- un bilan financier,
- une synthèse des décisions stratégiques, juridiques et financières prises dans le cadre des filiales,
- un état de l'actionnariat et du capital.

Sur le territoire d'EEL, le conseil d'administration de la SEM a pris des décisions sur différents projets :

- ✓ Projet éolien de la Vallée de la Thironne
- ✓ Projet de parc éolien de DANGEAU
- ✓ Projet de méthanisation AVENIR BIOGAZ sur le secteur d'Illiers-Combray
- ✓ Projet photovoltaïque en toiture EUROWIPES PV à Nogent le Rotrou

COMITÉ DU 18 OCTOBRE 2022

ENERGIE
Eure-et-Loir

territoire
d'énergie

ENERGIE CONSEIL



Nouveau partenariat Transition Energétique
avec les intercommunalités

1^{er} partenariat : 2018 - 2022 :

- 7 intercommunalités concernées
- Partenariat sur 5 ans : 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022
- Contribution annuelle de l'EPCI : 0,35€ / habitant
- 3 axes d'accompagnement par ENERGIE Eure-et-Loir :
 - réalisation des PCAET
 - Rénovation énergétique des bâtiments publics
 - sensibilisation au développement durable (grand public, scolaires)



Nouveau partenariat 2023 - 2027

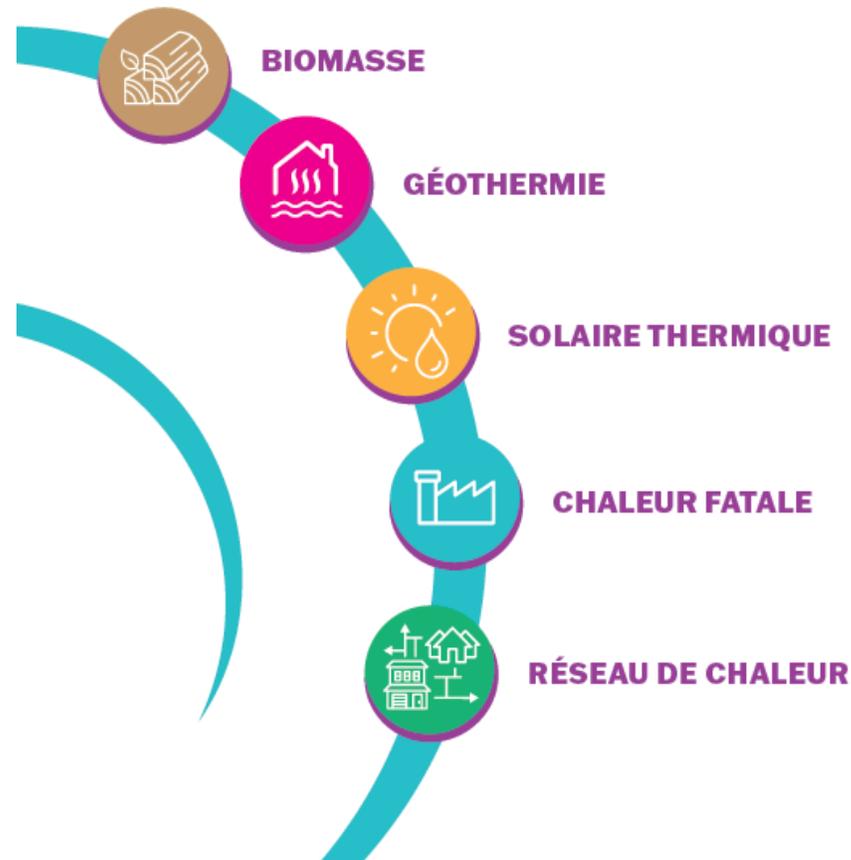
- ❖ **Durée de la convention** : 5 ans, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027
- ❖ **Vie du partenariat** :
 - Mise en place d'un Comité de pilotage avec les élus d'EPCI
 - Mise en place d'un Comité technique avec les agents référents des EPCI
 - Réunions de la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie
- ❖ **Contribution annuelle de l'EPCI** : 0,35 € par habitant (idem précédent partenariat)
- ❖ **6 axes d'accompagnement** (contre 3 dans le précédent partenariat)

1. Planification - PCAET

- Assistance au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du programme d'actions du PCAET par l'intercommunalité.

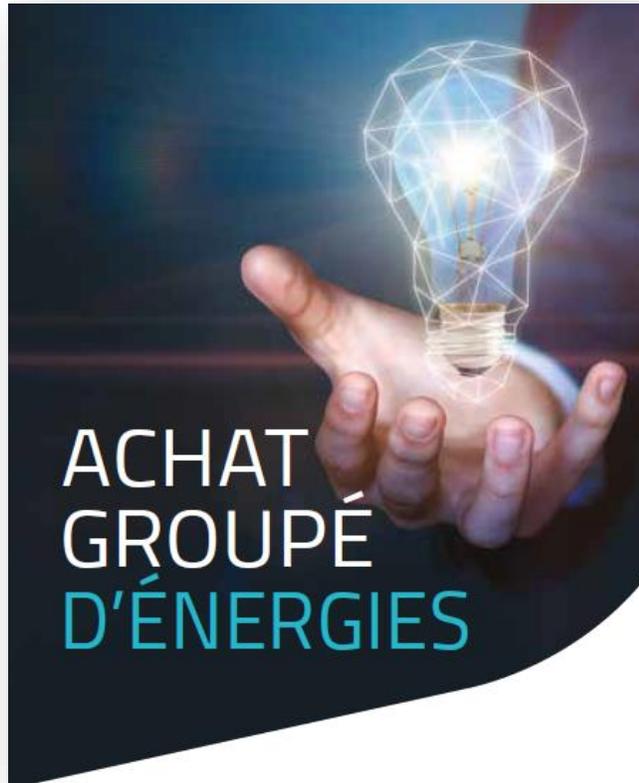
2. Production d'énergies renouvelables

- Favoriser le développement des énergies renouvelables en associant l'intercommunalité et en lui apportant une expertise financière et technique neutre et indépendante.



3. Achat d'énergie

- Faire bénéficier l'intercommunalité d'une information régulière sur l'évolution des marchés de l'énergie / permettre l'accès au groupement d'achat POLE ENERGIE CENTRE.



4. Bâtiments publics

- Permettre à l'intercommunalité et à ses communes de bénéficier d'une expertise afin de réduire les consommations d'énergie de leurs bâtiments, leurs dépenses d'entretien et l'impact environnemental dans un but d'efficacité et de sobriété énergétique.

5. Information, animation

- Sensibiliser et informer le grand public et les scolaires sur les questions relatives à l'énergie et au développement durable.

Poursuite des interventions en milieu scolaire

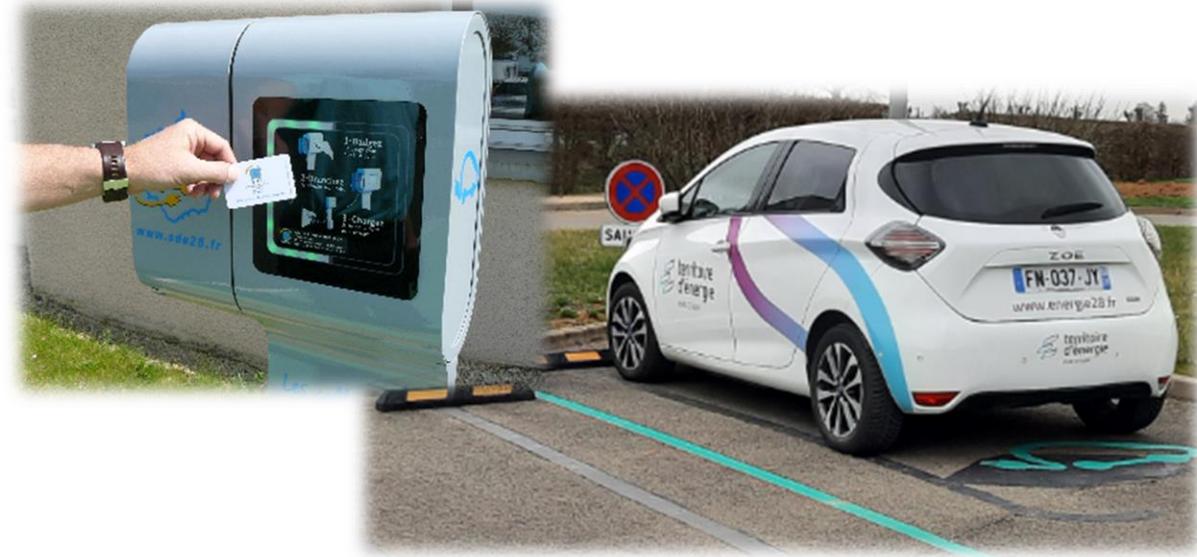


Soutien à la rénovation énergétique du logement



6. Mobilité

- Travailler ensemble au développement d'une mobilité durable sur le territoire de l'intercommunalité.



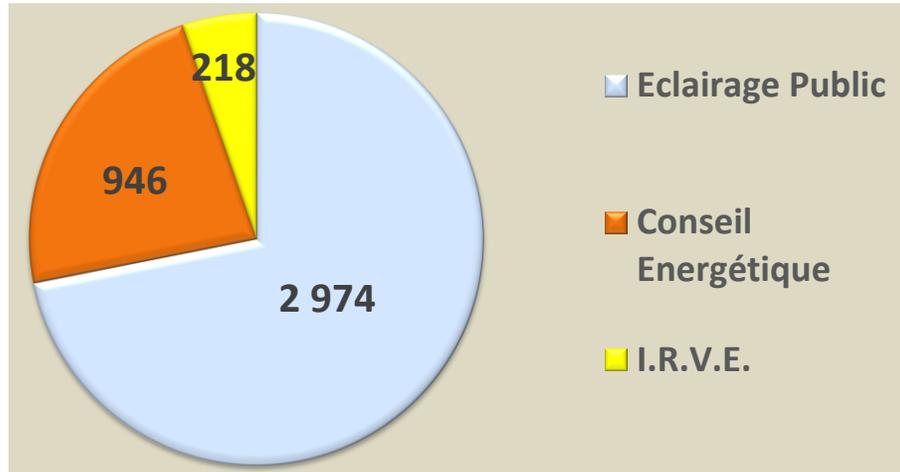
Le site pour tout savoir...



Prêts d'exposition (l'énergie, agir pour la planète)

PREVISION DE FINANCEMENT DES BUDGETS ANNEXES PAR LE BUDGET PRINCIPAL (en K€) :

4 138 K€ répartis comme suit :

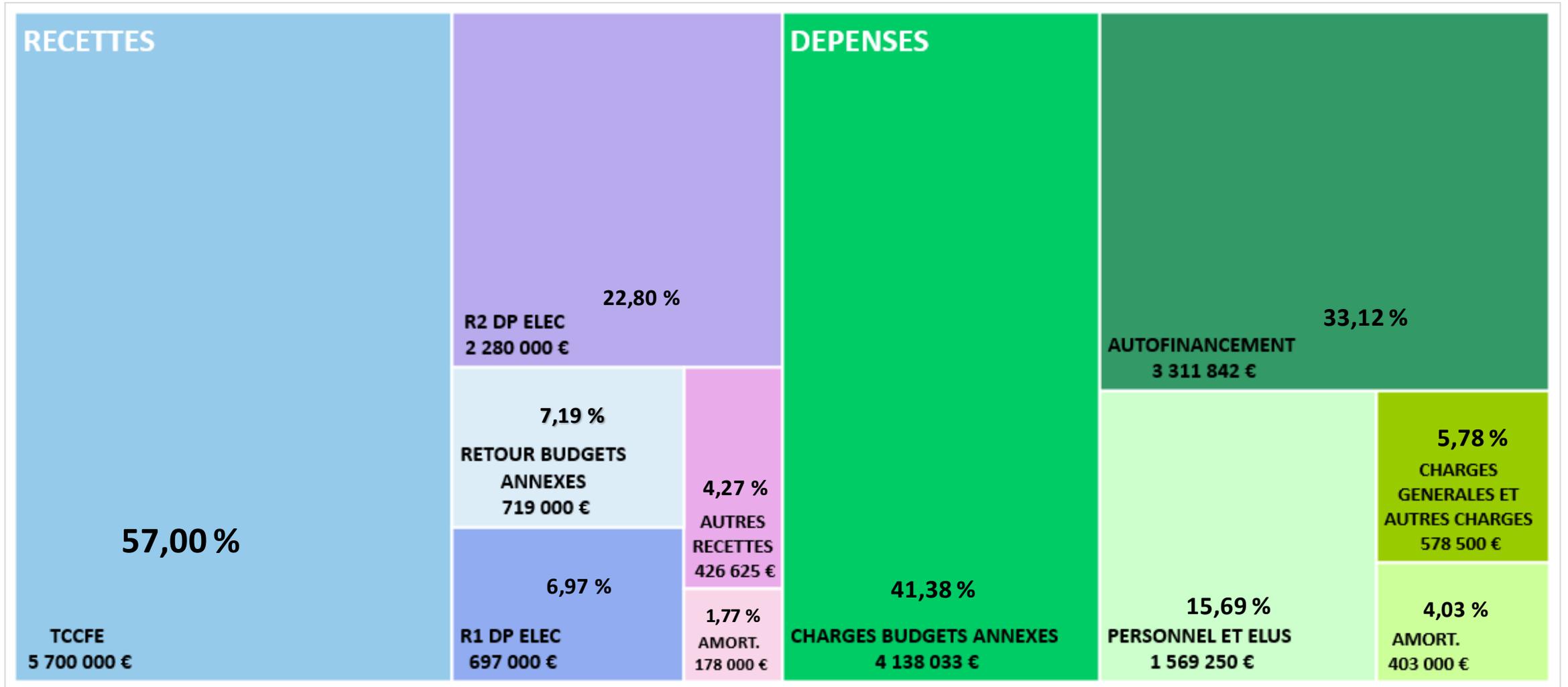


Pour mémoire :

- Au budget primitif 2022, la prévision de financement des budgets annexes s'élevait à 4 076 K€ dans des ordres de grandeur équivalents quels que soient les budgets.
- Un « retour financier » des budgets annexes vers le budget principal est également inscrit afin de valoriser les frais de personnel et les moyens mis à disposition de chacune des activités.

Budgets	Financement initial « brut »	Valorisation frais de personnel	Valorisation dépenses logistiques	Financement « net » après déduction des valorisations
Eclairage public	2 974 K€	242 K€	43K€	2 689 K€
Conseil énergétique	946 K€	368 K€	66 K€	512 K€
IRVE	218 K€	-	-	218 K€
TOTAL	4138 K€	610 K€	109 K€	3 419 K€

SECTION DE FONCTIONNEMENT : VENTILATION DES POSTES DE DEPENSES ET DE RECETTES :



Calcul de l'autofinancement dédié aux investissements 2023

rappel "Autofinancement brut"	3 311 842
FCTVA	12 000
emprunt	4 100 000
amortissements des immobilisations	403 000
amortissements des subventions	-178 000
Subvention pour desserte gaz	-70 000
immobilisations incorporelles	
Travaux Génie Civil de Télécommunications	-100 000
immobilisations corporelles	-37 000
Capital SEM	-200 000
Autofinancement pour travaux réseau DPE *	7 241 842

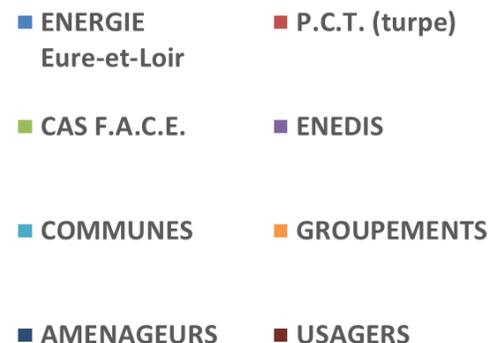
* DPE : Distribution Publique d'Electricité

FINANCES :

Orientations budgétaires 2023

TRAVAUX sur le réseau de distribution publique d'électricité

Financements des travaux



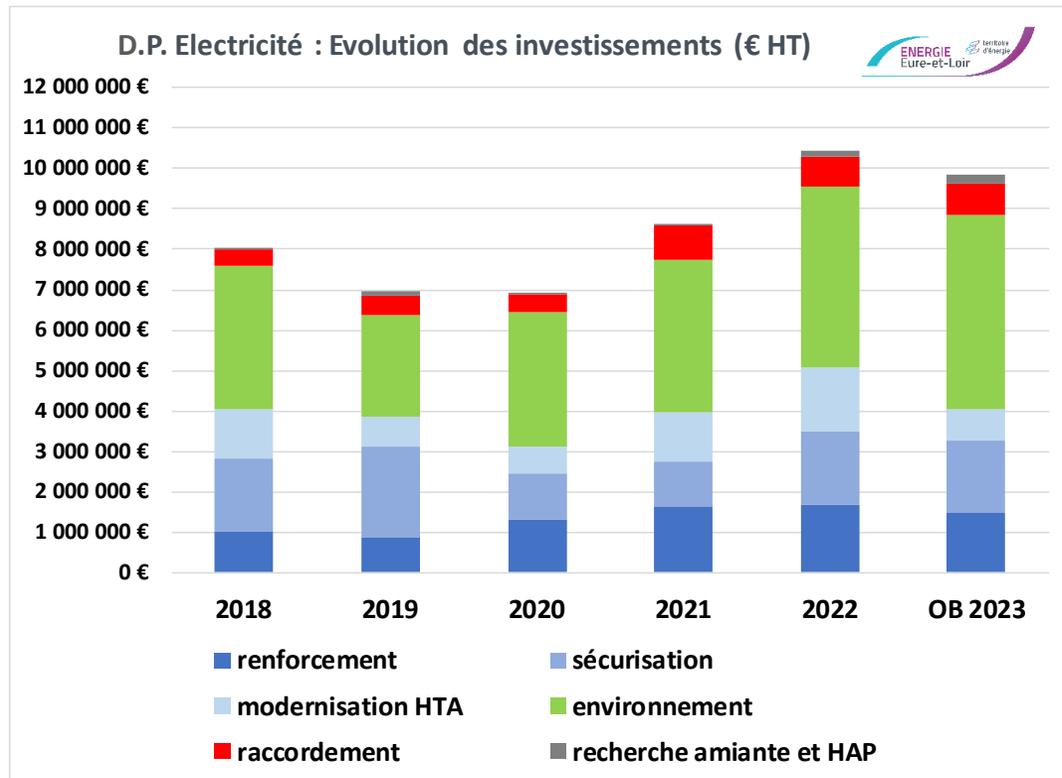
	Crédits HT	ENERGIE Eure-et-Loir	P.C.T. (turpe)	CAS F.A.C.E.	ENEDIS	COMMUNES	GROUPEMENTS	AMENAGEURS	USAGERS
RENFORCEMENT	1 500 000	740 780		759 220					
SECURISATION "fils nus"	1 298 000	816 795		481 205					
RESTRUCTURATION	795 000	745 000				50 000			
RACCORDEMENT	800 000	80 000	300 000			80 000	100 000	120 000	120 000
RECHERCHE AMIANTE ET HAP	200 000	200 000							
Opérations "Chartres"	466 000	118 000			29 000		319 000		
Opérations "Chateaudun"									
Opérations "Nogent le Rotrou"	613 000	19 000			24 000	570 000			
ENVIRONNEMENT	4 169 000	3 671 545		324 455	173 000				
CREDITS PROGRAMMES	9 841 000	6 391 120	300 000	1 564 880	226 000	700 000	419 000	120 000	120 000
CREDITS NON PROGRAMMES	874 722	850 722			24 000				
TOTAUX	10 715 722	7 241 842	300 000	1 564 880	250 000	700 000	419 000	120 000	120 000

CREDITS TRAVAUX "Distribution Publique d'Electricité" :

10 715 722 HT

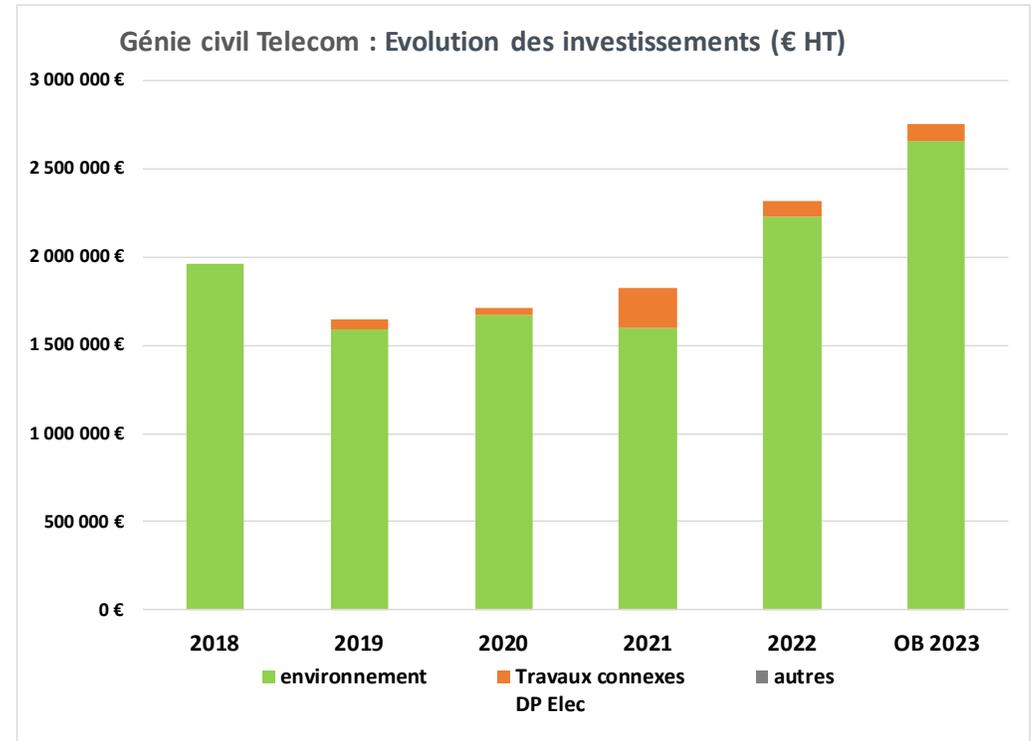
Evolution des investissements (€ HT)

Distribution publique d'électricité



0,85 M€ de crédits non programmés ne sont pas intégrés au graphique pour 2023.

Génie Civil Télécom



Les travaux « environnement » : ceux-ci sont supportés financièrement par les collectivités à l'occasion des opérations d'enfouissement coordonné. Les ouvrages construits (fourreaux, chambres de tirage) restent leur propriété.

Les « travaux connexes DP Elec » sont pris en charge par EEL à l'occasion de travaux de sécurisation ou de renforcement des réseaux. Les ouvrages restent alors propriété du syndicat.

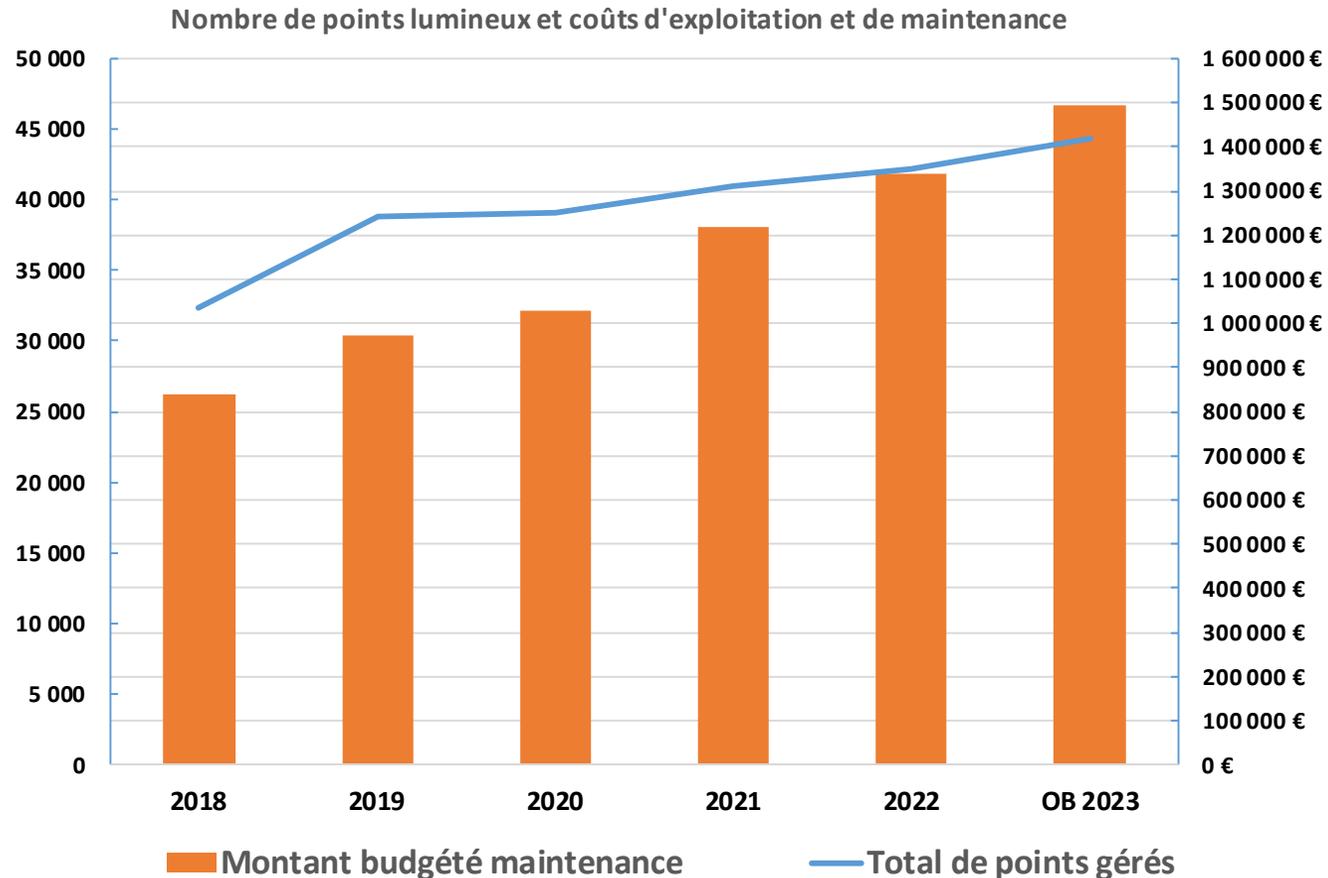
DISTRIBUTION PUBLIQUE DU GAZ

(26 concessions concernées)

- **70 K€ prévus afin d'aider à d'éventuels projets d'extension de desserte en gaz ne répondant pas à des conditions de rentabilité suffisantes.**
- **10 K€ sont également à prévoir pour la mission en matière de contrôle des concessions.**
- **En contrepartie une recette de 21 K€ est attendue au titre des redevances de concessions**

Zoom sur le budget annexe ÉCLAIRAGE PUBLIC

EVOLUTION DES COÛTS DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION (hors frais de personnel et de logistique)



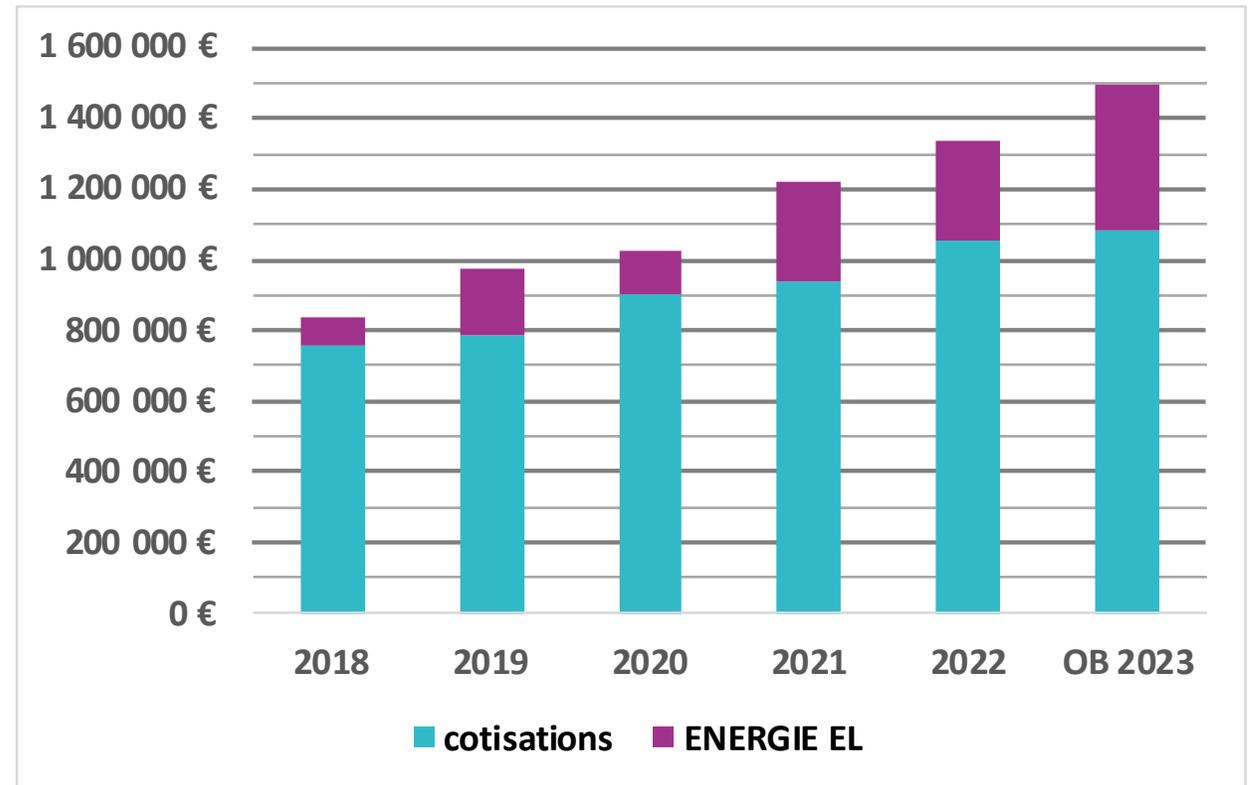
Zoom sur le budget annexe ÉCLAIRAGE PUBLIC

La participation 2023 d'ENERGIE EL aux frais d'entretien et de maintenance atteint environ 27,5% de la dépense totale.

A cette participation, s'ajoutent :

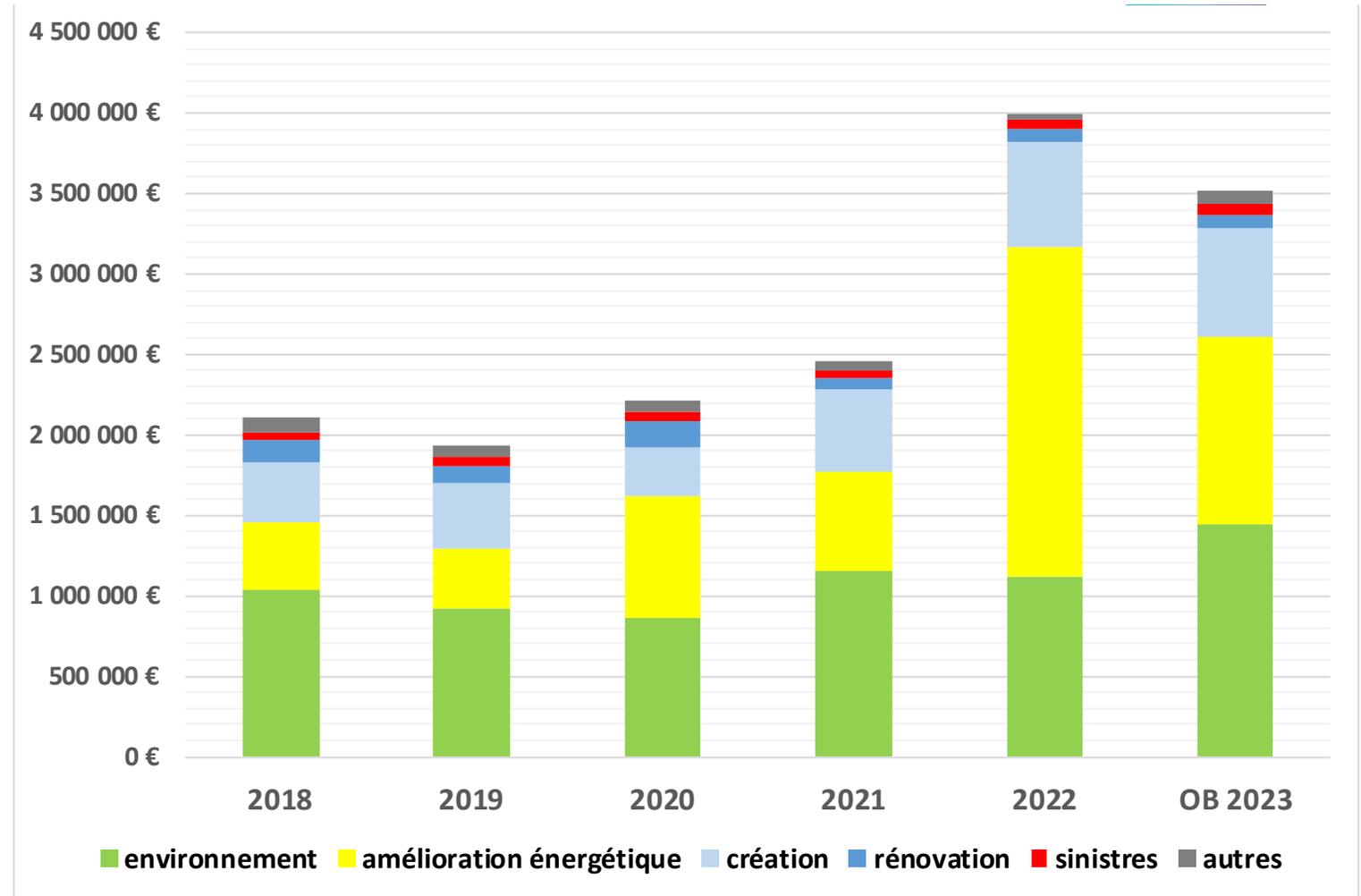
- 242 K€ de frais de personnel,
- 43 K€ de dépenses logistiques,
- 9 K€ de frais divers (formations, cotisations AFE et FNCCR),
- 1 187 K€ d'amortissements.

EVOLUTION DES COTISATIONS ECLAIRAGE PUBLIC ET DE LA PART FINANCEE PAR ENERGIE EL



Zoom sur le budget annexe ÉCLAIRAGE PUBLIC

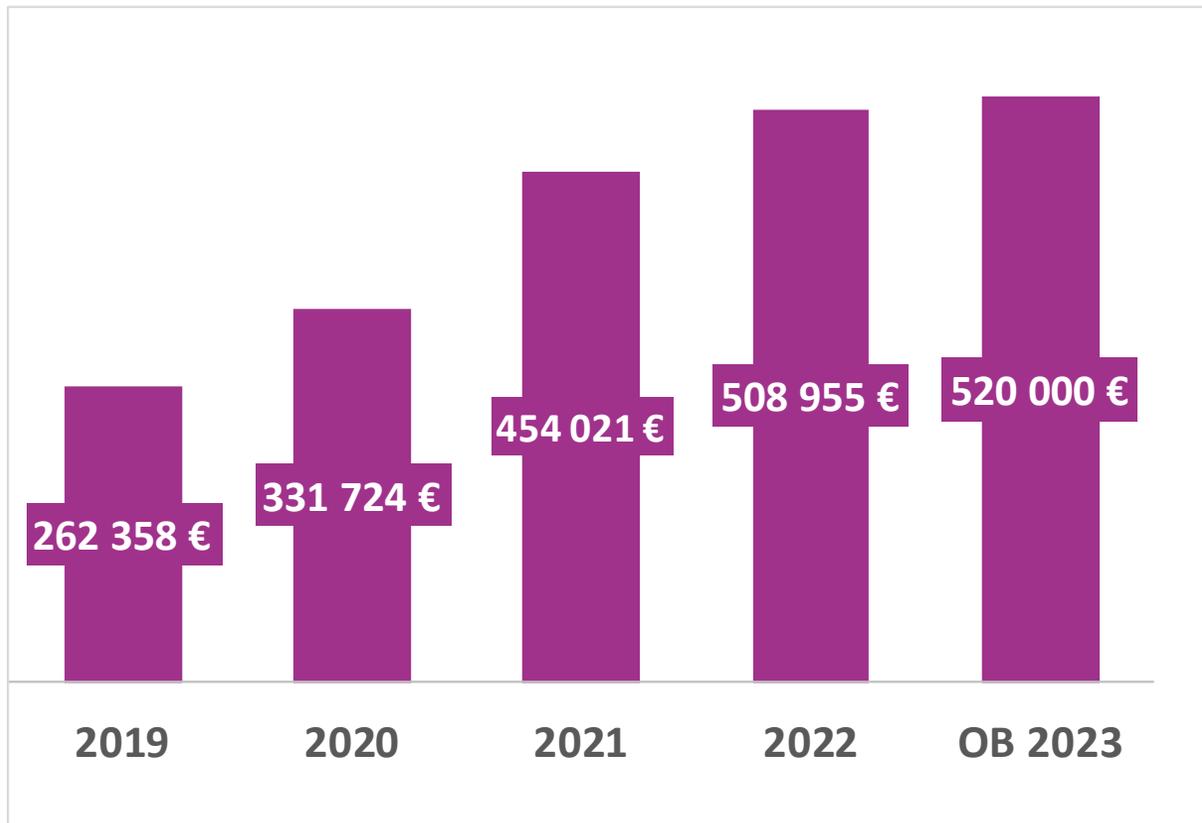
Évolution des investissements (€ HT)



Les crédits non programmés 2023 à hauteur de 0,2 M€ ne sont pas intégrés au graphique.

ZOOM SUR LE BUDGET ANNEXE MDE

EVOLUTION DES SUBVENTIONS MDE – BATIMENTS PUBLICS



Les charges :

- 368 K€ de frais de personnel,
- 14 K€ de frais divers (formations, cotisation FNCCR),
- 66 K€ de frais de logistique,
- 49 K€ de frais de licences informatiques,
- 40 K€ au titre des actions de communication,
- 64 K€ sous forme de subventions (FSL et espace France rénov'),
- 25 K€ au titre du groupement d'achat d'énergie,
- 334 K€ d'amortissements (durée portée à 3 ans à compter de 2023).

ZOOM SUR LE BUDGET ANNEXE MDE

EVOLUTION DES SUBVENTIONS MDE – BATIMENTS PUBLICS

Pour rappel, **les partenariats au titre de la transition énergétique** (conclus ou à intervenir avec les collectivités) sont prévus à hauteur de **110 K€** dont :

- Contributions des EPCI au partenariat Déclic 28 : 57 K€
- Contributions des communes à la compétence conseil énergétique : 53 K€

Une convention de partenariat pour la mise en œuvre du Programme CEE ACTEE, en groupement avec les syndicats de l'Indre-et-Loire et de l'Indre, ainsi que la Communauté de Communes de Loches Sud Touraine, a été signée avec la FNCCR.

L'objectif premier de cette convention est d'apporter des financements sur les coûts organisationnels (frais de personnel, outils informatiques, frais d'audits et frais de maîtrise d'œuvre) liés aux actions d'efficacité énergétique des bâtiments publics.

ENERGIE Eure-et-Loir étant désigné coordonnateur du groupement aura pour mission de centraliser les appels de fonds et de les reverser aux différents membres du groupement.

Au titre des orientations budgétaires 2023, **563 000 euros** sont prévus dans ce cadre, tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement.

ZOOM SUR LE BUDGET ANNEXE IRVE



- ❖ ENERGIE Eure-et-Loir a intégré la SPL Modulo pour la gestion et l'exploitation des bornes de recharge.
- ❖ Cette gestion intègre également les bornes historiquement confiées à EEL par la Communauté d'Agglomération Chartres Métropole (CM) et la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche (EBP).
- ❖ A fin 2022, on compte au total 130 points de charge (PDC) 22 Kva pour 117 bornes installées.

FINANCES :

Orientations budgétaires 2023

Entretien préventif	Montant unitaire € HT	Nombre de Points de Charge	Nombre de mois	Montant total
ENERGIE EL / charges 22 Kva	80	119	12	114 240,00 €
ENERGIE EL / charges 22 Kva (nouvelles bornes)	80	10	12	9 600,00 €
ENERGIE EL / charges 50 Kva	280	2	12	6 720,00 €
Chartres Métropole / charges 22 Kva	80	8	12	7 680,00 €
Entre Beauce et Perche / charges 22 Kva	80	3	12	2 880,00 €
TOTAL		142		141 120,00 €



Coûts unitaires en attente de confirmation

- Reversement de Chartres Métropole et Entre Beauce et Perche : 13 000 euros
- Cotisations à la compétence IRVE sur la base de 350 € / bornes : 32 000 euros

Entretien curatif	Montant total
ENERGIE EL	27 000,00 €
Chartres Métropole	2 000,00 €
Entre Beauce et Perche	1 000,00 €
TOTAL	30 000,00 €

- Enfin, en matière d'investissements, 75 000 euros sont prévus afin de faire face à l'achat de nouvelles bornes (pour extension du réseau ou pour renouvellement de bornes existantes).

ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL (ACCORD-CADRE 2023-2025)

ENERGIE
Eure-et-Loir



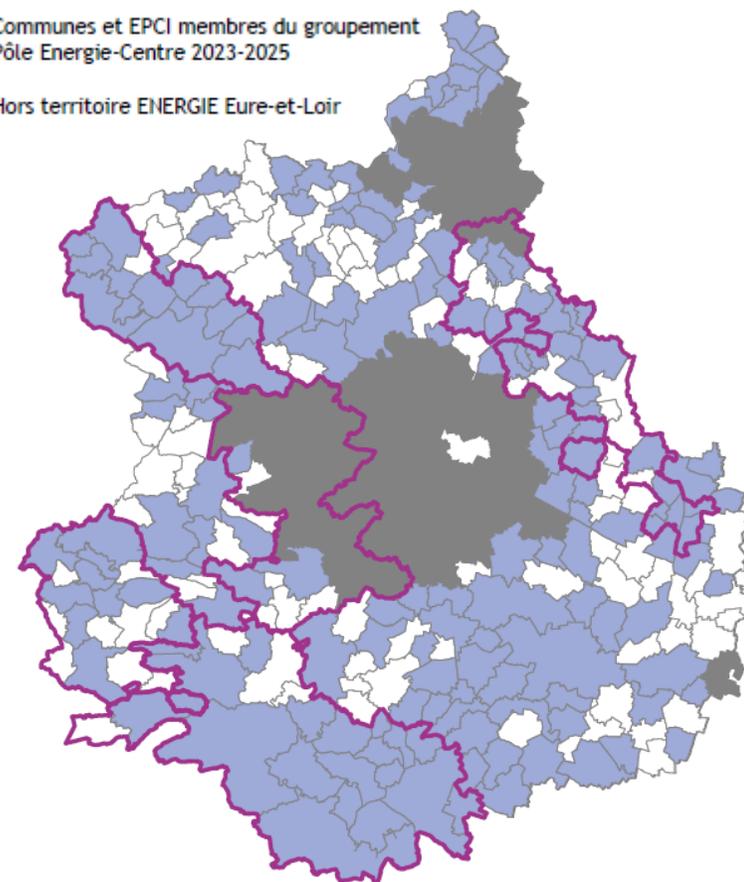
Le Groupement PÔLE ENERGIE CENTRE :



454 collectivités adhérentes

■ Communes et EPCI membres du groupement
Pôle Energie-Centre 2023-2025

■ Hors territoire ENERGIE Eure-et-Loir



➤ 2 fournisseurs retenus pour la période 2023-2025



LOT1

Nbre points de livraison	Consommation annuelle
917	108 000 Mwh



LOT2

Points Ps > 36 kVA

Nbre points de livraison	Consommation annuelle
783	56 581 Mwh



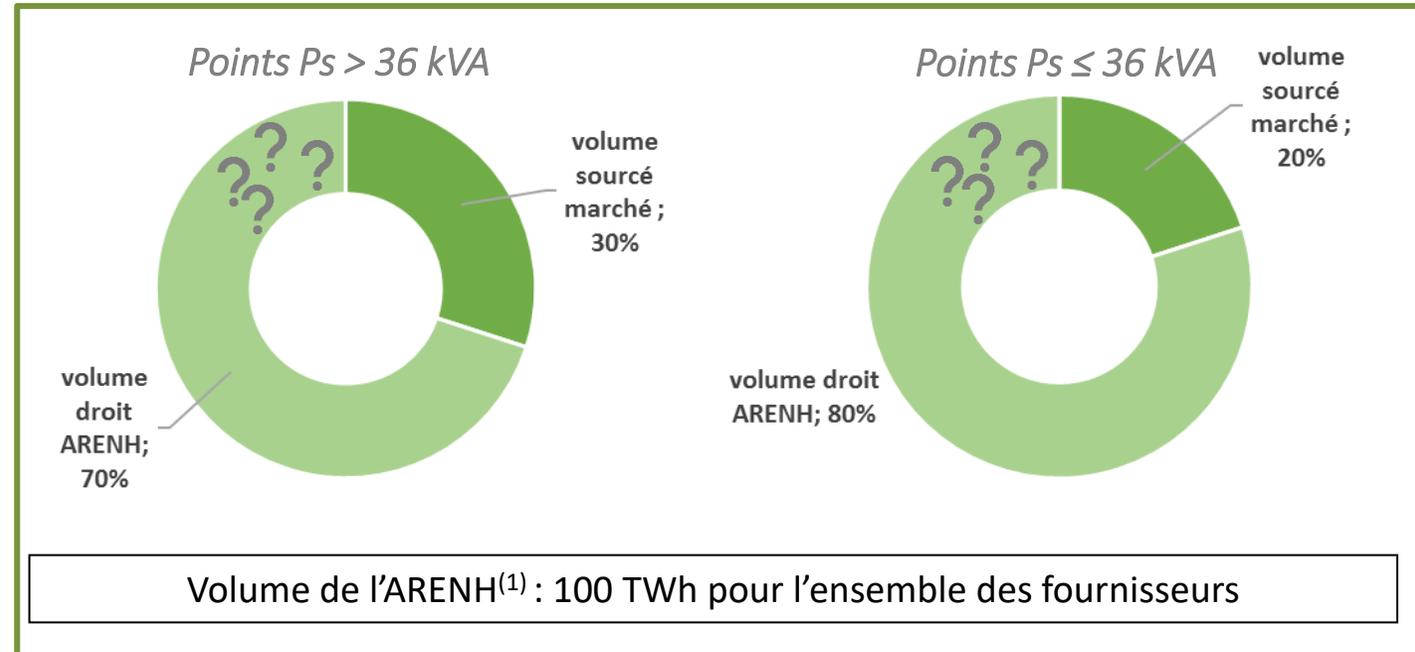
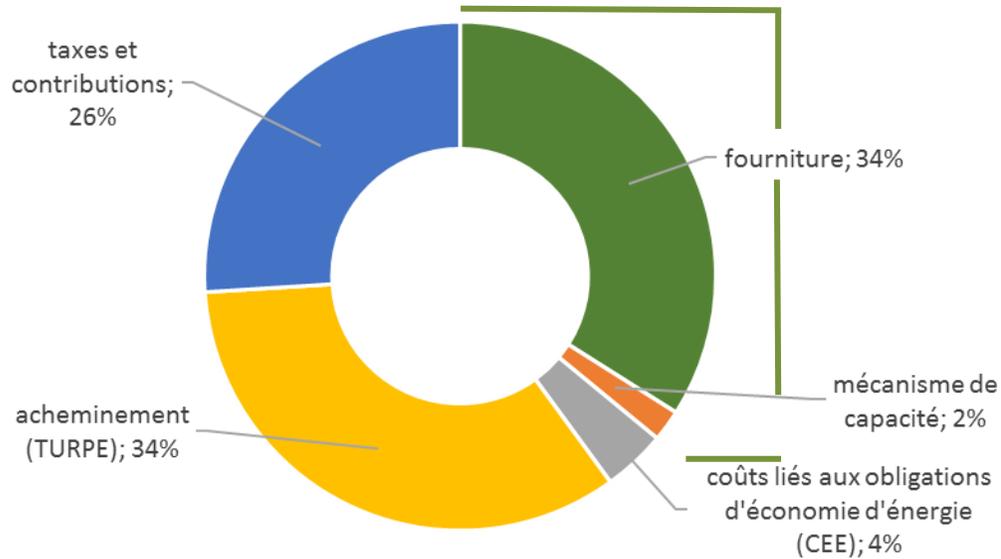
LOT3

Points Ps ≤ 36 kVA

Nbre points de livraison	Consommation annuelle
12 723	78 111 Mwh

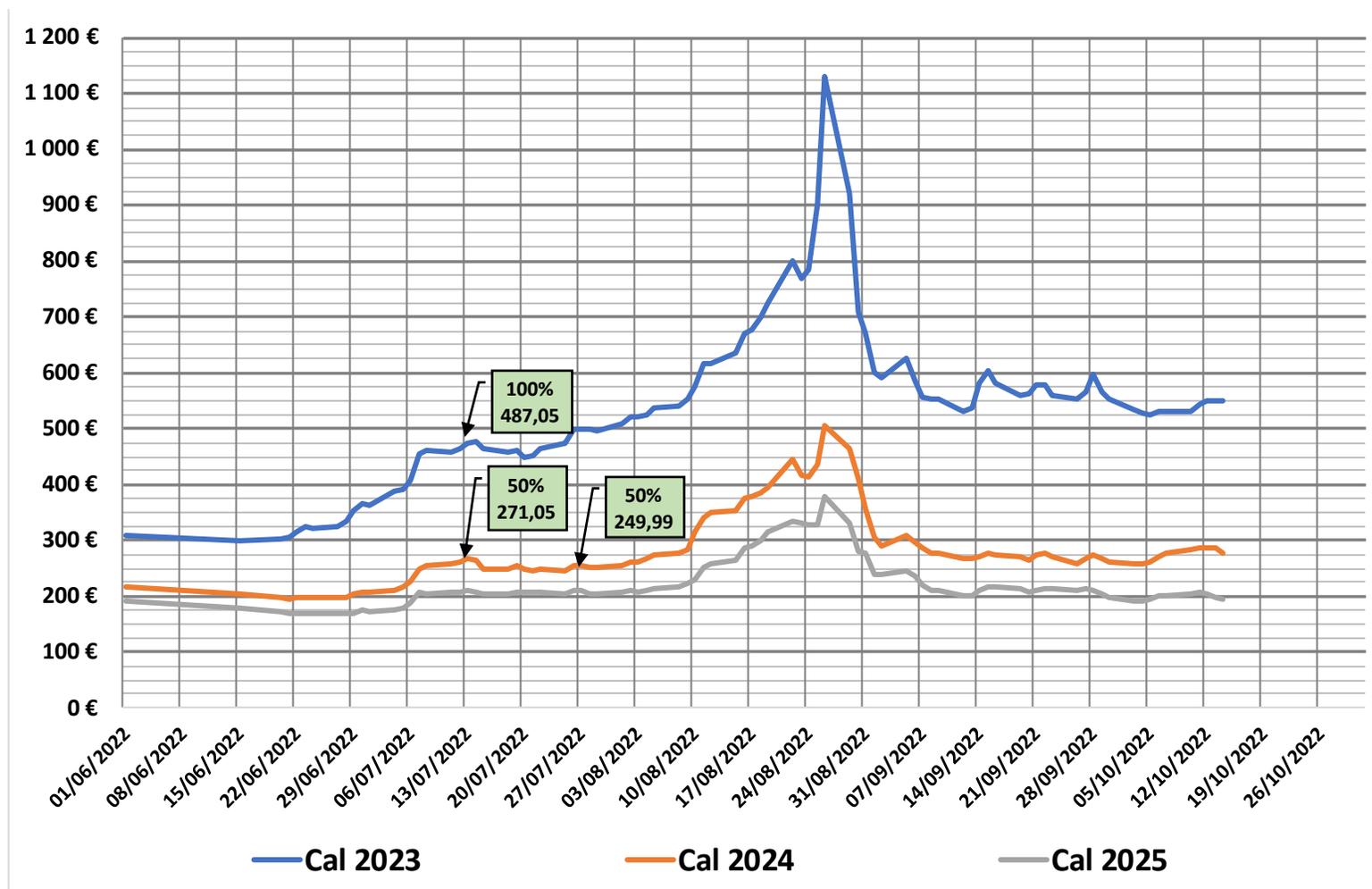
Construction du prix de l'électricité *

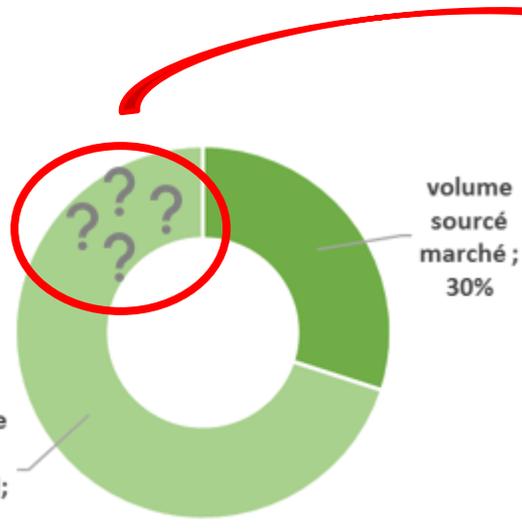
*avant l'envolée des prix – « contexte normal »



(1) L'ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique) permet aux fournisseurs alternatifs d'acheter l'électricité française d'origine nucléaire auprès d'EDF. Limité en volume (100 TWh), ce dispositif, prévoit un prix de vente de l'électricité de 49,5 €/MWh pour 2023.

PRISES DE POSITION « EN BASE » PAR LE GROUPEMENT D'ACHAT :





- ❖ A ce jour, impossibilité de connaître le prix définitif de l'électricité pour 2023 et d'en mesurer l'impact sur les budgets des collectivités.
- ❖ Certaines prises de position sur le marché de gros seront effectuées entre le 1^{er} décembre et le 20 décembre 2022 (après décisions concernant les « droits ARENH » et son probable écrêtement).

➡ Les simulations réalisées par l'assistance à maîtrise d'ouvrage du groupement prévoient :

Coefficient multiplicateur 2023 par rapport à 2022 (<i>SIMULATION</i>)	x 3,1
Coefficient multiplicateur 2024 par rapport à 2022 (<i>SIMULATION</i>)	x 2,7
Coefficient multiplicateur 2025 par rapport à 2022 (<i>SIMULATION</i>)	x ???

Simulations sur la base des consommations constatées en 2021 et du bordereau des prix 2022

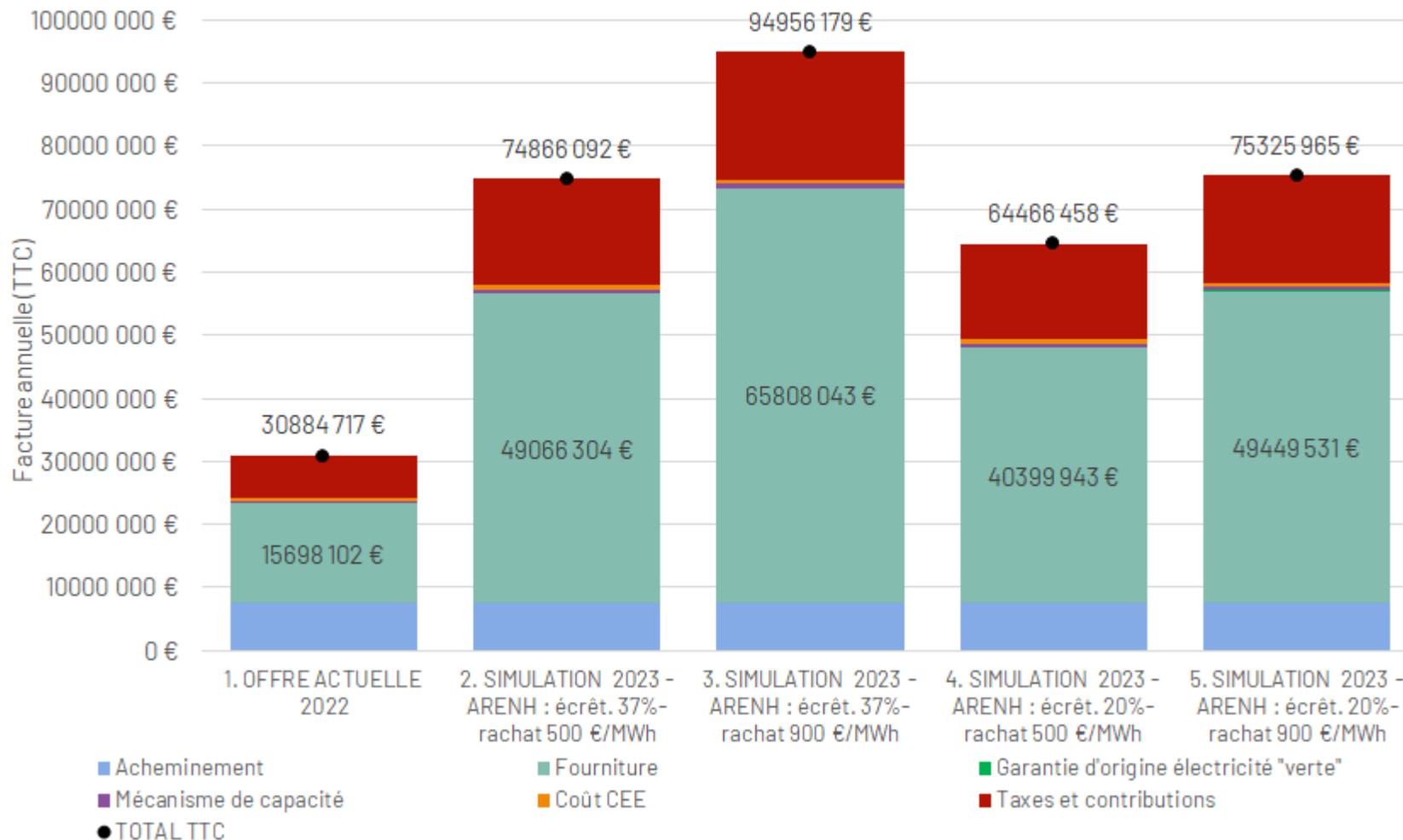
Simulations 2023 – L'électricité

LOTS 2 ET 3

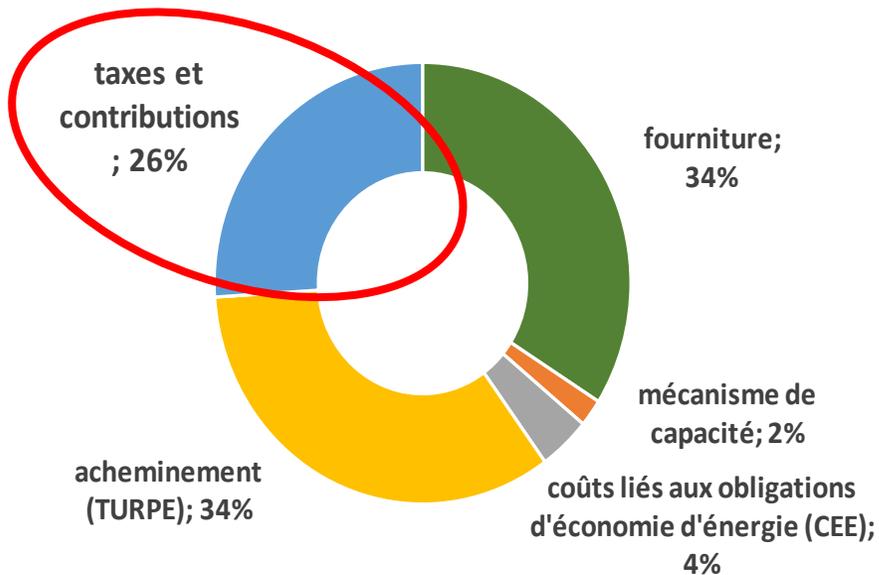


2023

Comparatif de la facture annuelle électrique par composante



Le bouclier tarifaire

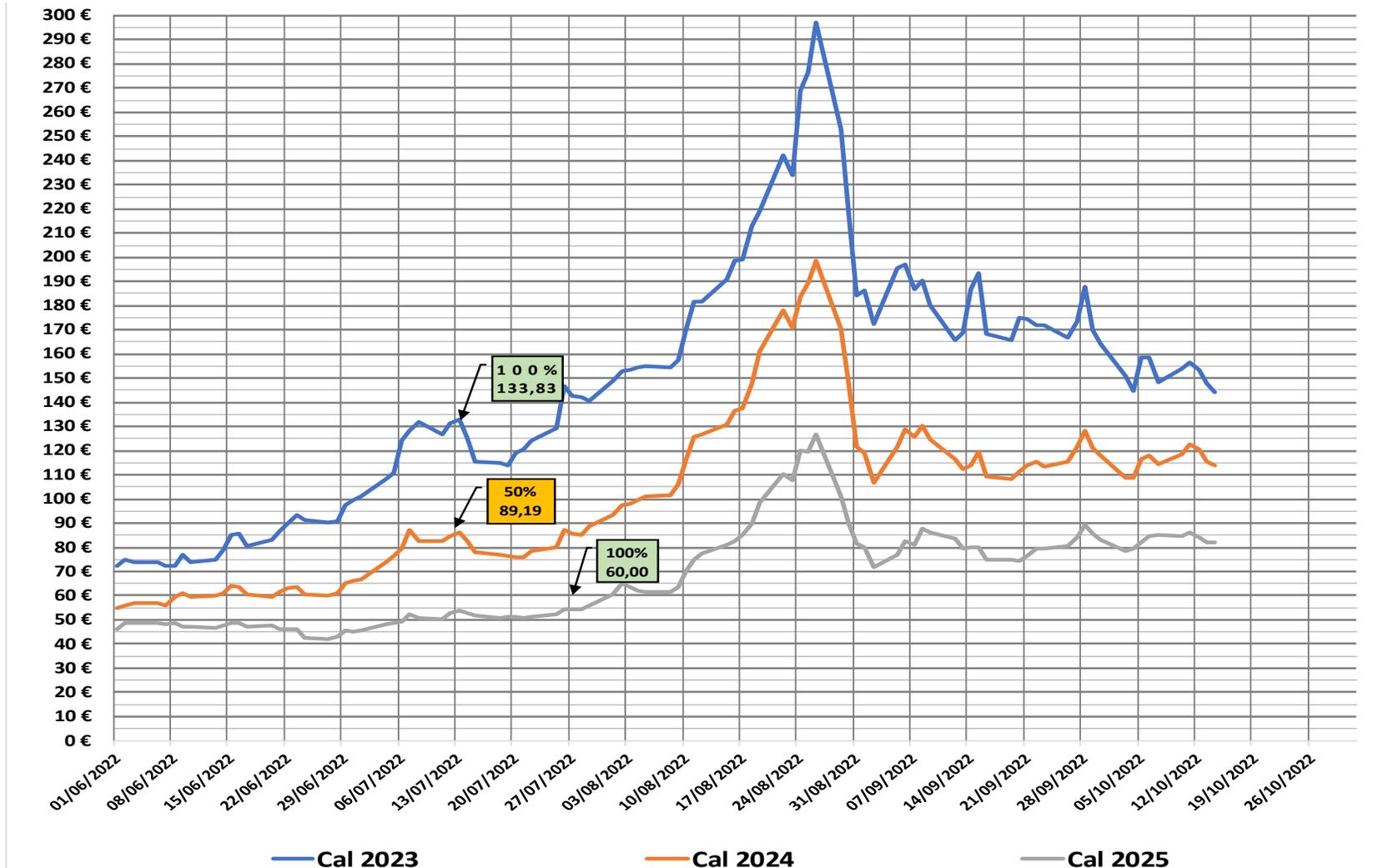


Prolongé jusqu'au 1^{er} février 2023 pour l'électricité, **le bouclier tarifaire** sera reconduit en 2023.

Deux composantes distinctes du bouclier tarifaire :

- **Diminution de de la Contribution au Service Public de l'Électricité CSPE - ex TICFE** (s'applique aux points de livraison du groupement d'achat) :
1 €/MWh (au lieu de 22,5 €/MWh)
- **Limitation à 15 % de la hausse des tarifs d'électricité** qui ne concerne que les contrats aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV) (ne s'applique pas aux points de livraison du groupement d'achat).

PRISES DE POSITION PAR LE GROUPEMENT D'ACHAT :



Pour le gaz naturel, le groupement a pris position pour :

- 100% des volumes 2023 et 2025
- 50% du volume 2024.

Ainsi les évolutions envisagées **par rapport à l'année 2022** sont les suivantes :

Coefficient multiplicateur 2023 par rapport à 2022 (SIMULATION)	x 3,4
Coefficient multiplicateur 2024 par rapport à 2022 (SIMULATION) Clic 50% / Hypothèse 50%	x 2,7
Coefficient multiplicateur 2025 par rapport à 2022 (SIMULATION)	x 1,9

Simulations sur la base des consommations constatées en 2021 et du bordereau des prix 2022

Bouclier tarifaire pour le gaz :

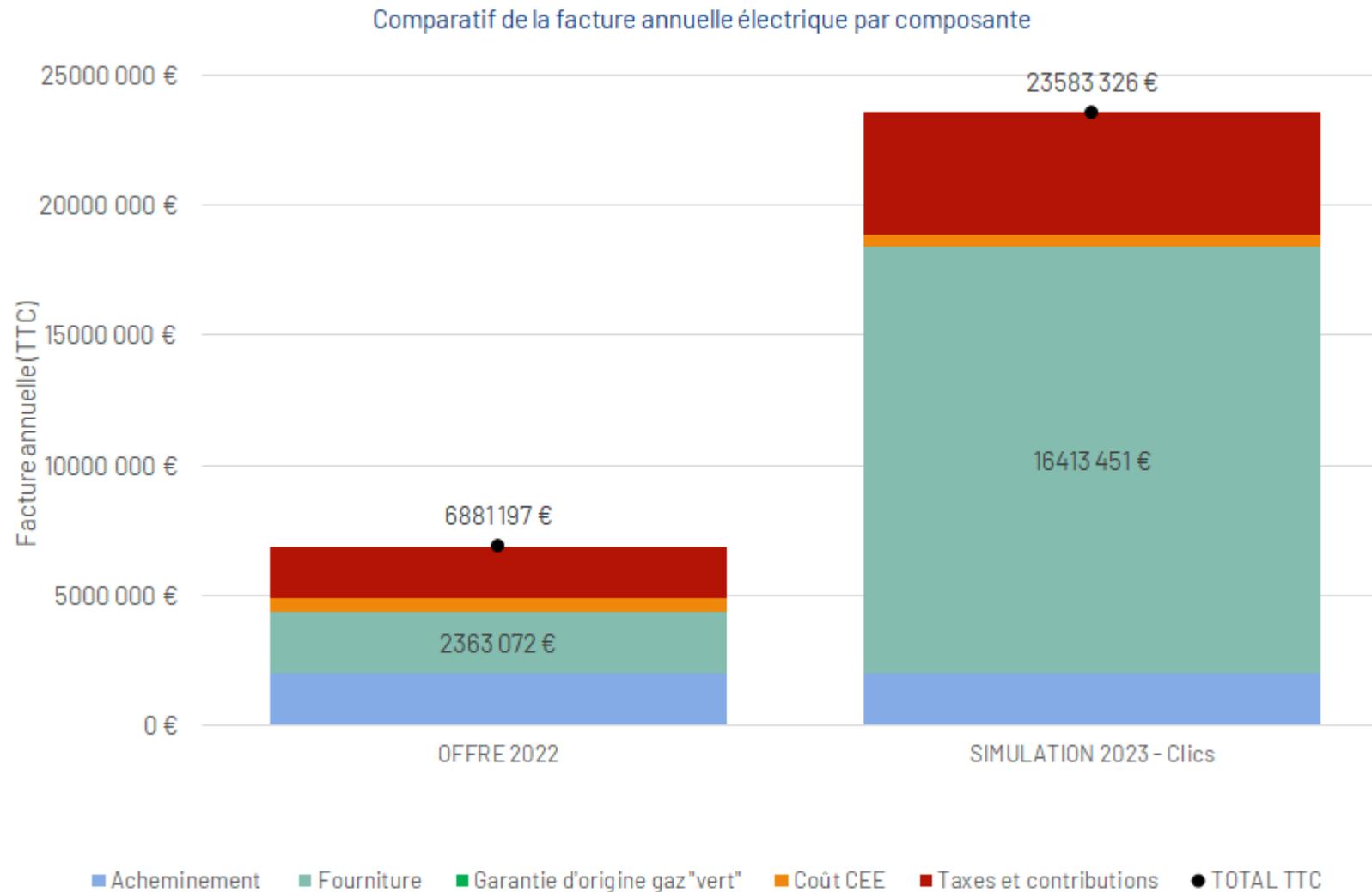
- ✓ Prolongé jusqu'en décembre 2022 et reconduit sur 2023
- ✓ Limitation à 15 % de la hausse des tarifs de gaz aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV)

ATTENTION : fin des TRV gaz au 30 juin 2023

Simulations 2023 – Le gaz naturel

LOT 1

2023



QUESTIONS DIVERSES

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Prochaine réunion du comité syndical :
mardi 29 novembre 2022
CCI Eure-et-Loir